

Trait d'Union



61^e
Assemblée
générale
de l'Arci

La Neuveville – 16 avril 2005

Sommaire



Rue du Marché, La Neuveville.



La Tour Baillif, La Neuveville.

Le billet du président	1
Discrimination linguistique	2
Le dicobole	3
Critiques de l'histoire	5
La Terre promise	8
La dictée	13
Solécismes, barbarismes	14
Les perles	16
61 ^e Assemblée générale de l'Arci ..	17
Les membres de A à Z	18
Rapport de la trésorière	29
Rapport des vérificateurs des comptes	32
Eloge du correcteur	33
Français quand tu nous tiens!	34
Qu'est-ce-à-dire?	36
Abel Hermant, l'ami des correcteurs	38
La correction tranchera	40
Qu'est-ce-à-lire?	43
Courrier des lecteurs	45
Mots croisés	47

Le billet du président

J'espère que vous avez bien commencé l'année 2005 et cela malgré la morosité ambiante pour notre français et notre métier en général.

Que vont, par exemple, devenir les correcteurs travaillant dans les journaux lors des grandes restructurations qui se préparent? Le projet dit Polymédia qu'Edipresse essaie d'instaurer ne générera-t-il pas des suppressions d'emploi pour tous les métiers du préresse (correcteurs y compris)? Nous aurons toujours besoin des correcteurs pour programmer le correcteur orthographique correspondant au système choisi. Le projet de prise en charge des annonces publicitaires par la firme Publicitas qui conduirait à la suppression des relectures des annonces par des correcteurs professionnels est-il un bien?

On en doute quand on voit certaines annonces «immat» produites déjà par des non-professionnels. Il reste dans ces annonces-là de grosses fautes dans les titres et les sous-titres. Alors? Le client refusera-t-il de payer? Publicitas engagera-t-elle des correcteurs professionnels? Nous souhaitons à cette nouvelle formule bien du plaisir..

Discutant l'autre jour avec un autre membre de mon comité, nous sommes arrivés à une conclusion quelque peu simpliste: d'ici deux ans y aura-t-il encore des correcteurs dans les journaux en général? Je vous laisse juges, amis lecteurs.

Vous pouvez nous donner votre avis que nous publierons volontiers.

Un autre fait concernant notre *Trait d'Union* m'interpelle. Nous avons reçu une lettre d'une fort sympathique lectrice qui nous reproche des termes prétendument incorrects sur le peuple juif lors d'un article écrit par un de nos correspondants réguliers. Faut-il censurer certains propos pour ne pas choquer la susceptibilité de certains lecteurs ou au contraire laisser la liberté à chacun de s'exprimer. Pour moi je suis pour la liberté de chacun de s'exprimer et que les autres lecteurs fassent preuve de tolérance sur certains propos peut-être choquants. Quitte, bien sûr, aux lecteurs qui veulent réagir d'user d'un droit de réponse ou de faire une mise au point dans notre organe.

Là-dessus, je vous donne à tous rendez-vous en grand nombre à notre assemblée générale du 16 avril à La Neuveville. Venez nombreux, surtout eu égard à l'équipe d'organisateur réunie sous la houlette de notre Monsieur Loyal de cette année, Marcel Odiet.

Bonne lecture
de ce présent TU.



Michel Jaccoud



Discrimination linguistique au niveau fédéral...

L'Office fédéral de la culture, à Berne, modifiera-t-il sa pratique à la faveur d'une nouvelle direction? Il faut vivement l'espérer.

On sait que l'ouvrage commémoratif du Concours des plus beaux livres suisses, paru il y a quelques mois, renferme des textes en allemand, français et anglais. Il a été édité sous le titre *Beauty and the book* (!) et des commentateurs ont déploré, avec raison à notre sens, que l'italien soit largué dans une publication de cette nature.

En lisant les contributions insérées dans ce catalogue de l'exposition «Les plus beaux livres suisses fêtent leurs soixante ans», on ne peut cacher sa surprise. Ainsi, cette affirmation de Robin Kinross : «...aucune des langues parlées en Suisse n'est l'anglais – à moins qu'il ne s'agisse de l'anglais international qui est de nos jours la langue commune prédominante à l'échelle mondiale...» Une telle affirmation laisse penser que le sabir anglo-américain constitue désormais le dénominateur commun des Suisses. Cela justifie-t-il, aux yeux dudit office, que l'italien soit exclu? Cela n'équivaut-il pas à marginaliser le Tessin? Dans sa rétrospective intitulée «Beaux livres suisses: exemples et tendances des six dernières décennies», Michael Guggenheimer écrit: «La Suisse italienne n'est représentée dans l'exposition que par le concepteur Bruno Monguzzi et son ouvrage *Mito, psiche e clinica*, paru en 1996.» Je rappelle que, parmi les 1710 titres primés au fil des années, 143 ont été

sélectionnés pour figurer à l'exposition et dans ledit catalogue. Les livres choisis l'ont été parce qu'ils sont des «ouvrages clés», des «publications qui ont marqué un tournant», c'est-à-dire des «livres représentatifs de l'évolution de la conception». Sur ce nombre, on compte treize ouvrages émanant de la Romandie (dont le *Guide du typographe*), soit 10% environ, et donc un seul provenant du Tessin. Et le commentateur de se lamenter:

«Pourquoi la Suisse italienne n'est-elle représentée dans le concours que par 50 livres primés?» (sur 1710, cela fait moins de 3%). Il poursuit: «Est-ce dû au petit nombre de maisons d'édition et de titres édités ou aux critères des membres du jury?»

Force est de constater que la faible présence tessinoise est parallèle à un certain désintérêt de la Suisse romande. Que l'on prétende que la tradition graphique des Latins soit moins marquée que celle des Suisses allemands, cela n'explique pas tout. En éditant cet ouvrage au titre rébarbatif (tant au point de vue linguistique que typographique), pense-t-on promouvoir le livre de qualité? Est-ce la manière idéale d'intéresser les gens aux «beaux livres suisses»? Quoi qu'il en soit, la solidarité latine ne doit pas être une expression vide de sens. **Se trouvera-t-il un parlementaire de langue française pour interpeller le Conseil fédéral quant à ce cas typique de discrimination linguistique?**

Roger Chatelain

Le dicobole

Hommage à Albert Doillon, ex-champion de javelot,
né en Haute-Saône, auteur des «dicos»

«**A**raignée de bastringue», «comprimé d'poubelle», «tête de schweppes» ou «tronche de calculatrice»... Pour les injures, Albert Doillon est imbattable. Comme il y a des ramasseurs de balles, c'est un ramasseur de mots. Une passion inapaisée que ce natif de la «Haute-Patate» – comprendre la Haute-Saône – cultive toujours à 84 ans sonnés, en feuilletant les journaux le matin, même s'il n'y trouve plus vraiment son compte, en dévorant polars et magazines. L'appétit vient en lisant et pas plus tard que la quinzaine passée, le dénicheur a savouré une formule de Marcel Desailly, condensé du désastre: «*C'est terminé de chez terminé*».

La lettre c

Carcasse solide et sourire à la Michel Simon, Albert Doillon, qui a passé le bac à Besançon avant de s'engager dans la Coloniale (Indochine, Cameroun...), date très précisément son entrée en vocabulaire. Revenu à Paris, il s'ennuyait si ferme au Ministère de la coopération, direction des affaires économiques, où il avait été affecté, qu'il s'est mis à «tapoter» sur la machine à écrire de son administration non plus ses rapports mais des listes de mots dignes d'être recensés. «*En français classique, je suis nul, j'ai toujours préféré les mots vivants*», dit-il. Ceux qui

font la richesse d'une langue, nés sous la plume de Simonin, de Dard au de le Breton («*le avec un l minuscule*», précise-t-il), ceux que l'on classe dans les catégories «*familier*», «*populaire*» et «*argotique*» des dictionnaires. De ces mots en liberté, il a fait son miel.

Retraite prise à 55 ans, en 1973, il fonde une association qui existe toujours, même si beaucoup de ses membres ont disparu – «*J'ai perdu mes principaux collaborateurs, ceux qui me fournissaient de la nourriture.*»

Elle s'intitule les Amis du Lexique français. Les saisons fastes, jusqu'à 150 abonnés attendent son bulletin rituel.

Albert Doillon a une idée en tête, au-delà de sa feuille ronéotée: constituer un «dico». «*Je me suis arrêté au bout de treize ans... à la lettre «c».* Il faisait déjà 1300 pages!», s'exclame-t-il, devant un panaché au bistrot du coin de sa rue, à Paris. Alors, de généraliste, il devient thématique. C'est là son originalité et sa chance. Le sachant, Claude Durand, qu'il appelle: «le patron», le PDG de Fayard, lui commande cinq dictionnaires. Les deux premiers, le *Dico de la violence* et le *Dico du sport*, sont parus ce mois-ci (29 et 25€), pour coller à l'actualité. Suivront à la fin de l'année le *Dico du sexe*, puis le *Dico de l'argent* et le *Dico de la santé*, en attendant un *Superdico* en deux volumes.

Que faire de l'euro ?

L'octogénaire se réjouit de faire quitter ses trouvailles de l'anonymat. Un petit ordinateur a remplacé sa vieille bécane mais l'enthousiasme d'Albert Doillon est intact, de même qu'une certaine maniaquerie. Un point-virgule mal situé et il s'emporte. «*Je me suis bagarré pour que Stade Français soit imprimé avec deux majuscules mais je les ai obtenues*», confie-t-il, supporter heureux, au Mondial, des Sénégalais «*virevoltants*»; déçu en général du cyclisme: «*Il ne suscite pratiquement plus de création linguistique*», déplore-t-il.

Dépit identique pour l'euro : «*On ne peut rien en faire, même pas le verlaniser. Quant à son anagramme «roue», c'est un ancien terme de... monnaie!*»

Albert Doillon, qui a joué au Racing-club franc-comtois (rugby) et décroché en 1939 le titre de champion de France scolaire de javelot, avec 41 m 13, a toujours le goût de la performance. Son record de lexicographe, c'est plus de 8000 pages. «*Au lieu de courir la gueuse ou de jouer à la pétanque, je m'occupe avec les mots, sinon je m'ennuierais*», lâche-t-il.

Michel Vagner («*Est républicain*», 2002)

La passion des mots

LE «FRANÇAIS en liberté», voilà ce qui passionnait le linguiste Albert Doillon, qui est mort un 23 février 2004, à l'âge de 85 ans. Plus que les mots lexicalisés figurant dans les dictionnaires existants, ce sont les termes nouveaux, les vocables vivants, que l'on peut entendre ou lire dans la «*vraie vie*», qui lui plaisaient. Il aurait peut-être préféré que l'on écrive «*qui lui bottaient*», car il s'attachait particulièrement aux mots de la langue populaire, familière, argotique... Administrateur colonial au Vietnam et au Cameroun, puis travaillant au Ministère de la coopération à son retour en France,

Albert Doillon se mit à collecter, à ramasser, à partir de 1964, ces mots, locutions et expressions non accueillis au sein des dictionnaires usuels. Les auteurs de ces derniers étant, il faut le souligner à leur décharge, confrontés à un énorme problème de place au sein d'ouvrages qui ne sont pas extensibles à l'infini...

Albert Doillon est l'auteur, dans la collection «*Les mots en liberté*» créée pour lui par Fayard, d'ouvrages de référence tels *Le Dico du sexe*, *Le Dico du sport*, *Le Dico de la violence*, *Le Dico de l'argent*... Ce passionné de mots disparaît alors que son *Dico de la santé* sort au tout début mars.

Jean-Pierre Colignon («*Le Monde*», 01.03.04)

Solécismes, barbarismes et impropriétés de langage

(suite)

Le verbe est le cœur de la phrase. «Bien écrire, a dit le professeur Camille Dudan, c'est employer le moins d'adjectifs (c'est-à-dire de correctifs) qu'il est possible, les seuls noms nécessaires, et le plus de verbes que l'on peut.» Encore faut-il utiliser les verbes correctement et ne pas les affubler d'adverbes qui en font des germanismes. Il en est ainsi du verbe **faciliter**: on ne facilite pas cet enfant dans son travail, mais on facilite le travail de cet enfant. On facilite une chose, non une personne. Le prétendu verbe **ascender**, que les comptables chérissent, ne figure dans aucun dictionnaire. Il est inutile, puisque nous avons **se monter à** et **s'élever à**.

«Elle **reste** à la rue du Levant» est un germanisme (bleiben), qu'il convient de remplacer par: «elle **demeure** ou elle **habite** à la rue du Levant». Cet enfant ne visite pas l'école (besuchen), il **fréquente** l'école. Et ses parents n'attendent pas **sur lui** à la sortie (warten auf ihn): ils **attendent**. Si l'enfant tarde, ils ne demandent pas **après lui** (fragen nach), mais ils demandent de **ses nouvelles**. L'expression «Entrez seulement» est aussi un germanisme (treten Sie ein). La formule française est «Entrez **donc**».

En principe, **dont** ne peut dépendre d'un nom introduit par une préposition: «Un poète dont on célèbre le centenaire de la naissance». Il faut dire: «Un poète

de la naissance **duquel** on célèbre le centenaire». La tournure suivante, entendue à la Radio suisse romande, est aussi défectueuse: «Je ne sais pas qu'est-ce que le public attend»; la forme juste est: «Je ne sais pas **ce** que le public attend». Il y a encore cet autre germanisme: «Qu'est-ce pour un oiseau?» (was ist das für), alors qu'il convient de dire: «Quelle espèce d'oiseau est-ce?».

Quelques mots encore quant à l'orthographe. Lorsqu'on écrit une **poignée de main**, le mot **main** est au singulier. On n'envisage que la main qui serre l'autre. Il en est de même dans l'expression **à pleine main**. En revanche, on emploiera la marque du pluriel lorsqu'il sera question d'une **poignée de noisettes**. On considère ici ce qu'on tient dans la main. Autre singulier à observer: **en tout cas**, **en toute chose**, **en tout temps** ou **en tout lieu**. Souvenons-nous de La Fontaine dans la fable intitulée *Le renard et le bouc*: «En toute chose, il faut considérer la fin». On ne peut dire: «Il m'a **stupéfait** ou **stupéfaite**», mais «il m'a **stupéfié** ou **stupéfiée**». Stupéfait est un adjectif, qui doit être utilisé comme tel: «Je suis **stupéfait**».

Les nuances font partie des trésors d'une langue. C'est pourquoi il faut maintenir la distinction entre **jadis** et **naguère**, qui a tendance à s'estomper. *Jadis* et *Naguère* est l'un des plus doux titres de Verlaine. **Jadis** (contraction probable de

ja, déjà, et de **die**, jours) signifie qu'il y a longtemps. Il ne doit donc s'employer que pour évoquer un temps éloigné. **Naguère** (contraction de «il n'y a guère») se réfère à un temps proche. Entre les deux, il y a **antan** (du latin *ante annum*), qui signifie l'an dernier. «Mais où sont les neiges d'antan?» (François Villon,

Ballade des dames du temps jadis). Aujourd'hui, le mot signifie: du temps passé, d'autrefois. **Autrefois** «se situe au-delà de **naguère**, mais en deçà de **jadis**» (*Défense du français*, N° 359, avril 1996).

Etienne Bourgnon
(à suivre)

La réalité dépasse la fiction...

Tyrolien très alluré en kongol anglais.

Le velours uni réalise cet élégant deux-pièces «pysse-partout».

Plat à gâteau, verre moulé, diamètre 209 cm.

Jeep en plastic, avec voix et grue montée.

Pull-chemise, 4 manches longues.

Une fromation plus nombreuse, dirigée par le pianiste...

Qu'est-ce que la consommation touristique? Un exemple fera comprendre certains aspects du problème. Lorsqu'un campeur belge mange le jambon qu'il a acheté chez l'épicier, ce n'est pas de la consommation touristique car il l'aurait mangé de toute façon. Si ce campeur est étranger, c'est de la consommation touristique, représentant une partie du crédit des invisibles dans la balance des paiements. Si le campeur belge, au lieu de manger le jambon de l'épicier, mange au restaurant, sa consommation touristique est égale à la valeur de sa dépense diminuée du prix des aliments et boissons comptés au prix de détail; autrement dit, sa consommation touristique est égale à la valeur stricte du service Horeca...

Nous faisons le voyage avec la compagnie aérienne suisse «Blair».

...la Caisse de consommation des prix du lait et des produits laitiers.

Ces importations ont dépassé un milliard de dollars.

On a beaucoup évoqué à cette tribune de grands maîtres du droit public. On a fait valoir leur poing de vue.

Le Conseil fédéral favorise d'autres secteurs biologiques, tels que le détail de coucherie.

Se faisant, M. Bühler a fait un affront à la majorité de la commission.

Consultez sans engagement notre catalogue général des livres français groupant plus de 25000 litres.

Moteur tournebroche, permet de rôter pendant 4 heures.

De coupe impeccable, short en coton uni, avec poche baisée et passepoilée.

Plats à cuir, forme ronde ou ovale, bruns.

Chaque butyromètre ainsi traité ne sera pas immédiatement remis au nain-marie.

61^e Assemblée générale de l'Arci

La Neuveville – Salle des Epancheurs

Le comité d'organisation (Catherine Vallat, Hélène Bögli, Monique Lopinat, Etienne Jolidon, Maurice Devaux et Marcel Odiet) se réjouit d'ores et déjà de vous accueillir le samedi 16 avril dans la magnifique petite cité de La Neuveville. Les accompagnants auront le loisir de faire plus ample connaissance avec l'endroit en compagnie d'un guide, et cela pendant plus d'une heure et demie.

Les organisateurs souhaitent de fructueux débats aux Arciennes et Arciens et espèrent que ce petit séjour au bord du lac de Biemme leur donnera envie d'y revenir.

L'année dernière, nous avons reçu mandat d'étudier la possibilité d'introduire une option «informatique» à la place de la langue étrangère dans le cours par correspondance. En l'absence d'une proposition concrète de programme (qu'enseigner au juste) et vu les problèmes de financement de l'OPE, cela n'a pas été possible. Nous en

débattons avec notre invité Claude-Alain Frund, secrétaire au département Formation de Comedia. Nous vous présenterons aussi un projet d'introduction au cours pour candidats non issus de l'imprimerie.

Vous trouverez le programme ainsi que le bulletin d'inscription dans ce numéro.

Ordre du jour :

1. Souhaits de bienvenue
2. Procès-verbal de la dernière Assemblée générale annuelle (voir TU 160)
3. Rapports
 - a) du président
 - b) du rédacteur
 - c) de la trésorière
 - d) des vérificateurs des comptes
 - e) de l'administrateur
 - f) de l'administrateur du site internet
4. Approbation des comptes de l'exercice 2004 et du budget 2005
5. Elections
 - a) du comité
 - b) de deux vérificateurs des comptes
 - c) d'un suppléant
6. Fixation de la cotisation
7. Prochaine assemblée générale (Vaud)
8. *Trait d'Union*
9. Site internet
10. Cours par correspondance
11. Divers et propositions



La Cour de Berne, La Neuveville.

Eloge du correcteur

(L'enlumineur de textes)

Voyez-le penché sur la page fraîche
imprimée
Décryptant hiéroglyphes disposés
côte à côte
Phrases parfois obscures par l'écrivain
formulées
Textes bichonnés dont le livre sera l'hôte.

Mais point l'œuvre du l'ère Virgule n'est
sinécure
Le voici hésitant face à un terme savant
Il faut consulter les oracles de la langue
pure
Comprenez grammariens et ouvrages dis-
trayants...

Observez-le pensif et butant sur maints
pièges
Il fouille en sa mémoire et fait appel aux
dieux
«Sésame ouvre-toi, que s'éclaire cette
exégèse
Sanctuaire du savoir qui comblera mon
vœu...»

Car là se trouve juste réponse à toute
question
Us de la langue à tant remettre sur le
métier
Voyez le correcteur s'acharner à foison
Sur mille et un chausse-trapes et parti-
cipes passés.

Des textes de notre temps il est l'enlumi-
neur
A la lueur des écrans épure les «épreuves»
Le clavier a remplacé la plume du seneur
De fautes qu'il détecte aujourd'hui de
façon neuve.

Ont bien changé les jours où courbé sur le
feuilleton
Il s'esbignait corrigeant crayon rouge en
main
Usages et traditions tombent au puits du
désuet
Que seront les servants de la langue de
demain?

Ils maintiendront notre parler en sa bien-
séance
Et là réside l'espoir de notre corporation
Qu'advient-il du bien-écrire en sa
mouvance
Si disparaissent les chevaliers de la correc-
tion?

Gardiens du Temple du Savoir certes ils
resteront
Telle est notre espérance suprême ci-
énoncée
Pour que se perpétuent dignes au noble
fronton
Les lents acquis humains en leur juste
odyssée...

Jean des Vignes

Franglais quand tu nous tiens ! (5)

La mode du franglais sévit aussi dans le secteur du *tourisme*. L'Office du tourisme de Fribourg n'a-t-il pas nommé son nouveau service de réservation de places: **Ticket for you?**

Un lecteur de l'hebdomadaire *Coopération* (23 juillet 1997) citait les exemples suivants concernant des manifestations estivales annoncées: «On attend, écrivait-il, 12 000 spectateurs au **Swatch Roller et Inline Contest of Lausanne**. Plus loin, on découvre le **Swingolf** (?). A Champéry, on bénéficie de la formule **dine-around**. A Vevey, vous pouvez faire halte au **Riviera Lodge**, dans l'un des établissements **Swiss Backpaper**. Et le **Montreux Jazz Festival** a regroupé sept manifestations sous la bannière **Top Events of Switzerland**. Au Bouveret, vous visitez le **Swiss Vapeur Parc** (?).» Et il poursuivait: «Allons Romands, un peu d'imagination: toutes ces ridicules expressions anglaises peuvent sans effort être remplacées par des formules bien françaises.» Malheureusement, cet appel n'a guère été entendu et il faut sans cesse enfoncer le clou. Ainsi, dans *Le Quotidien jurassien* du 24 janvier 2003, une lectrice dénonçait la dénomination **Watch Valley**, qui ne dit rien aux Jurassiens. Le titre de l'article avait une sonorité francophone: «La vallée du Tic-Tac ou du Temps qui passe». Les responsables du tourisme ont certes confirmé, un an après



Le Béjart Ballet à Barcelone.

l'ouverture de l'Expo 02, l'identité du Pays des Trois-Lacs, mais ont hélas! baptisé le réseau de pistes cyclables, développé entre les lacs de Bienne, Morat et Neuchâtel: **Human Powered Mobility** (*Le Quotidien jurassien* du 4 février 2003). Quelle trouvaille! Ces pistes sont-elles faites pour les Suisses ou pour d'hypothétiques Anglo-Saxons? C'est proprement désolant, comme l'est l'appellation de la ville de Zurich: **Downtown Switzerland** (*Le Quotidien jurassien* du 28 janvier 2003).

La mode du franglais touche malheureusement aussi le *monde artistique*. Souvenons-nous que Maurice Béjart, lorsqu'il vint s'installer à Lausanne, n'a pas

appelé sa troupe **Ballet Béjart**, mais **Béjart Ballet**. En février 2003, la presse annonçait l'ouverture, à Zurich, du **Money-Museum**. L'on a vu aussi dans les rues de Fribourg, il y a quelques années, des affiches portant l'inscription **Sarine's pilgrim** pour signaler des concerts de musique classique dans trois lieux du district de la Sarine. En français, il s'agissait d'un «pèlerinage en Sarine». Dans son numéro du 11 avril 2000, le quotidien *La Liberté* annonçait l'ouverture, à Fribourg, d'une école technique du son. La création d'un établissement d'enseignement est toujours une nouvelle réjouissante, mais pourquoi fallut-il que son fondateur l'affublât d'un nom anglais: **School of Audio Principles and Practice**, d'ailleurs fort peu élégant? N'eût-il pas été plus simple de



Le Swiss Vapeur Parc au Bouveret.

désigner cet établissement: Ecole théorique et pratique du son? Quand ce snobisme prendra-t-il fin? Car il s'agit bien de cela, puisque le responsable a déclaré «qu'il n'avait rien trouvé de mieux en français et que l'anglais, ça fait tellement classe dans le milieu de la musique...»!

Autre stupidité relevée à Fribourg: le 30 décembre 2002, *La Liberté* informait ses lecteurs que le foyer Saint-Etienne ouvrirait le 1^{er} avril 2003 une unité d'observation et d'accompagnement fermée portant comme nom **Time out**. Le bon peuple fribourgeois sait-il ce que cette expression signifie? En sport, il s'agit d'un temps mort, d'un temps de repos, d'une interruption. N'eût-il pas été préférable, en l'occurrence, pour parler de personnes mises à l'écart ou hors jeu, de dire: arrêt de jeu ou piquet (Time out, en américain, signifie aussi piquet)?

*Etienne Bourgnon
(à suivre)*



Le Paléo Festival de Nyon.

Qu'est-ce à dire ?

Nécessité et... surfaces

Un quotidien évoquait récemment le cas de «personnes âgées *nécessitant* des soins à domicile». Cette tournure n'est pas heureuse, car le verbe **nécessiter** – qui, comme on sait, signifie «rendre nécessaire» – ne peut avoir comme sujet qu'une chose et non une personne. L'état d'un bâtiment peut nécessiter une restauration, le laisser-aller d'un service peut nécessiter une sérieuse reprise en main, mais il n'est pas correct de dire de qui que ce soit, malade ou blessé, qu'il nécessite des soins: c'est son état de santé qui les nécessite. Quant aux personnes âgées en question, elles *requièrent*, *demandent* ou *exigent* des soins particuliers.

On sait que, à propos de quelque affaire que ce soit, les deux termes **tenants et aboutissants** servent souvent à désigner tout ce qui s'y rattache: origine, circonstances, conséquences, etc. Mais ce qu'on sait moins (je viens de l'apprendre!), c'est que le sens propre de ces deux participes présents employés comme noms relève... du droit rural! En effet, les *tenants* sont les terres limitrophes d'une propriété dans le sens de la largeur, alors que les *aboutissants* sont les terres limitrophes dans le sens de la longueur. *Tenants et aboutissants* constituent donc l'ensemble des terres attenantes à une propriété. Mais ne me demandez pas comment on les désigne s'il s'agit d'un terrain... carré!

Mise au point

On a pu constater ces derniers temps à plus d'une reprise une certaine hésitation (très compréhensible!) entre deux orthographes apparemment aussi acceptables l'une que l'autre: faut-il écrire **résidant** ou **résident**?

La réponse a été clairement donnée (récemment encore) par l'Académie française, qui a pris une position nette face à ce petit problème. Dans un souci de simplification, elle a attribué à «résidant» (avec un **a**) le seul rôle de *participe présent*. On écrira donc par exemple: les étrangers **résidant** en Suisse. Dans tous les autres cas (qui se limitent pratiquement à ceux où le mot a simple valeur de *nom*), on optera pour l'orthographe «résident» (avec un **e**): les **résidents** français dans notre pays ou les **résidents** d'un EMS, par exemple. Voilà qui est clair.

Un papillon déposé dans la plupart des boîtes aux lettres nous invitait récemment à participer, dans un établissement hôtelier de la région, à l'inauguration d'une nouvelle terrasse. Et, probablement pour éviter une affluence désordonnée, on précisait: «Nous vous *enjoignons* de bien vouloir réserver par téléphone.» L'association du verbe *enjoindre* et de la formule courtoise qui suit («de bien vouloir») est assez cocasse. En effet, le verbe *enjoindre* n'est pas du tout synonyme de «conseiller»,

«inviter» ou «prier de»: il signifie «intimer l'ordre», «sommer» ou «mettre en demeure de». La différence, on le voit, est de taille, et cette formulation comminatoire a pu heurter quelques invités!

Un zeste de grammaire

Intéressons-nous aujourd'hui aux verbes dont le complément est introduit par la préposition *à*, comme *plaire à*, *penser à* ou *parler à*, etc. S'ils ont pour complément un *nom*, aucun problème ne se pose: il plaît *à ma sœur*, je pense *à ces gens*, elle parle *à ses voisins*, etc. Mais une surprise nous attend lorsque le nom est remplacé par un *pronom personnel* (lui, leur, nous...). On s'aperçoit en effet que si, le plus souvent, la préposition *à* disparaît et le pronom se place *avant* le verbe (elle *lui* plaît, je *leur* parle, etc.), il existe quelques verbes avec lesquels le *à* subsiste, maintenant ainsi le pronom *après* le verbe: je pense *à eux*, il tient *à elle*, etc.

Cette constatation nous amène aussitôt à nous demander comment on distingue les verbes de la première catégorie (sans *à*) de ceux de la deuxième (avec *à*). Or – et c'est fâcheux pour l'étranger qui apprend notre langue – aucun grammairien, aucun linguiste ne semble avoir pu déceler quelque caractère commun aux seuls verbes de l'une ou l'autre catégorie! On en est donc réduit à établir deux listes.

La première, de loin la plus riche, est constituée des verbes dont le *à* disparaît devant le pronom personnel, qui s'empresera alors de se placer avant le verbe. Citons pêle-mêle: appartenir, résister, céder, répondre, écrire, nuire, (dé)plaire, ressembler, succéder, (dés)obéir, convenir, mentir, permettre, interdire, pardonner et beaucoup d'autres. La deuxième regroupera les quelques verbes qui, eux, seront toujours suivis de la préposition *à*, quel que soit leur complément: penser, tenir, renoncer, recourir et quelques verbes pronominaux comme s'intéresser, s'habituer, se (con)fier, se joindre ou s'attacher.

Daniel Burnand

La correction tranchera

Lorsque les journalistes de presse écrivent un problème d'orthographe et qu'ils peinent à trouver la solution, ils prononcent cette phrase fatidique: «La correction tranchera.» Mais les postes de correcteurs se font plus rares aujourd'hui, à l'heure où pourtant leur présence n'a jamais été aussi impérative. Le français est trop souvent négligé, par ceux-là même dont c'est le fonds de commerce, si j'ose dire.

Pour revenir brièvement sur la façon d'orthographier les races, franchises-montagnes est l'exemple type. Quand le mot désigne la région, il prend deux majuscules, et quand il désigne la race, deux minuscules: le cheval franchises-montagnes vient des Franches-Montagnes! Toujours au pluriel bien sûr. D'où tire-t-on cette règle? Du Larousse. Le pluriel des races n'est pas toujours évident: haflinger, haflingers, quarter horse, quarter horses. Un an après *Terre & Nature*, *Cheval Magazine*, le plus lu des magazines hippiques français, a lui aussi pondu une page pour rappeler quelques règles.

Ne causez pas, parlez!

Il conviendrait de corriger certaines lourdeurs de langage: «Deux heures... de temps.» Que pourraient bien être les heures si ce n'est du temps! Ou: «Il y a trois ans... en arrière.» «Il y a» suffit à préciser ce c'était avant. Sans rien dire des «en fait», qui émaillent à tout bout de champ les phrases de ceux qui n'ont pas grand-chose à

dire. Ou encore: «Moi, personnellement, je...» Ça fait beaucoup! Le «je» suffit. Si l'on tient absolument à l'appuyer, le «personnellement» ou le «moi» convient, mais de grâce pas les deux.

Doit-on dire parler ou causer? Le premier est préférable au second dans la plupart des cas. Enfin, ce «h» dont on ne sait jamais s'il est ou non aspiré. Rapports (z) humains, mais des handicaps, et non des «z'handicaps», car le h de ce mot anglais est aspiré. L'autre jour, un présentateur TV a osé... «le hippisme!» «L'hippisme» paraît pourtant aller de soi.

Côté prononciation, ce n'est pas triste non plus. Au TJ de la TSR, nous avons été gratifiés d'un chaos prononcé «kaosse». Au sujet de stand, eu égard à ses origines anglo-saxonnes, les Français ont tendance à prononcer le d final, pas les Suisses. Passons à l'écrit.

Au secours!

Écrit-on 90%, les 90% ou encore le 90%? La parole appartient à Henri Delapierre, correcteur.

– Si le nom qui suit est au singulier, le verbe le sera également (90% de la population approuve, mais 20% des gens approuvent). S'il y a un déterminant comme «les», S'il y a un déterminant comme «les», «mes», le verbe est évidemment au pluriel.

– Met-on un «s» à loisir? Sport de loisir ou sport de loisirs?

- Quand loisir a le sens de plaisir, je mettrais le singulier et lorsqu'il signifie distractions, le pluriel. Equitation, sport de loisir, mais finales loisirs (plusieurs disciplines).

- Écrit-on «en courses» ou «en course»?

- Vous avez plusieurs variantes: cheval de course se met au singulier, mais écrivez champ de courses et écurie de courses. Personnellement, j'écrirais «en course» au singulier. Pur-sang et demi-sang sont invariables. Cependant, le *Robert* joue en solo en acceptant le «s» du pluriel à pur-sang.

- Pour féminiser supporter, n'a-t-on que le choix de... supportrice ?

- Je le crains.

- Côté trait d'union, certains mots composés anglais comme *dead heat* ou *stud book* prennent un trait d'union dans un texte en français.

- Vous pouvez aussi mettre en italique ou entre guillemets le terme anglais tel quel. Restent les noms de lieux. On les écrit dans la langue de l'endroit. Exemple: New York.

- Trait d'union ne comporte pas de trait d'union! Le français, quelle petite merveille...

- Le pluriel des mots anglais en «y» s'écrit le plus souvent «ies». Mais on voit parfois cross-countries et aussi cross-countrys?

- Les deux sont admis.

- Steeple-chase donne steeple-chases au pluriel.

- On dit aussi des steeple mais, dans le pluriel du nom composé, steeple reste au singulier.

- Sulky devient sulkies au pluriel, mais jury se transforme en jurys?

- Jury, mot anglais tiré du vieux français, il est rarement employé au pluriel.

- Jubilé ne devrait s'utiliser que pour un cinquantenaire et non à toutes les sautes.

- Le *Larousse* a fait des concessions à l'usage.

- Abordons quelques expressions courantes: de tous âges ou de tout âge?

- Le premier indique que tous les âges sont représentés et le second qu'il y a des personnes de n'importe quel âge.

- Doit-on dire au plan national ou sur le plan national?

- Sur.

On devrait dire «pallier une lacune» et non «pallier à une lacune». Dans le doute, mieux vaudrait utiliser «remédier à»... «En revanche» remplace avantageusement «par contre», décidément très lourd.

D'autre part, débiter est un verbe intransitif; on ne «débute» pas quelque chose (c'est le spectacle, un discours, une séance qui débute), on commence quelque chose. On débute en revanche à un poste de travail.

«English or French»?

Franciser chaque fois que c'est possible. Exemples hippiques: top-10 plutôt que *top ten*, équipe plutôt que *team*. *E-mail*, en revanche, va être difficile à détrôner par le mot courriel, intervenu tardivement. Encore un anglicisme que l'on inclura probablement dans la langue française comme l'ont été pas mal de ses prédécesseurs.

Tiens, *stud-book* (books au pluriel) est francisé depuis longtemps, mais on peut très bien lui substituer registre ou livre généalogique.

On remarque que, dans les cantons qui ont affaire à l'allemand, le «de» s'emploie en lieu et place du «à». «Je commence de parler», au lieu de «je commence à parler». L'erreur est imputable à une traduction littérale.

– Avec «sans», quand met-on le substantif qui suit au pluriel?

– Sans limite (aucune limite), sans frontières (le sens commande), sans égards (le pluriel va de soi), sans prétention.

Qui conquiert qui?

On ne commence jamais une phrase par un nombre en chiffres, mais en lettres. Cent chevaux... L'emploi des chiffres n'est indiqué qu'à l'intérieur d'une phrase.

Un souhait personnel pour terminer: de grâce, n'utilisez plus l'expression «la plus belle conquête de l'homme» pour désigner le cheval. C'est d'un ringard...

Les journalistes sont mis à rude épreuve question humilité. Je ne suis pas près d'oublier ce premier article qui avait amusé la séance de rédaction du lendemain (vous voyez que l'on peut remplacer... *briefing*). En résumant un accident, j'avais écrit: «Une voiture s'est fracassée contre un mur... en stationnement!» Mais que faisait le correcteur ce soir-là?

– Au fait, dit-on «il a disparu» ou «il est disparu»?

– Pour moi, «il a disparu...»

– Trouvez-vous moins d'erreurs depuis que les journalistes utilisent l'ordinateur avec un dictionnaire intégré?

– Il y en a un petit peu moins mais, du fait qu'un mot mis pour un autre existe en français, l'ordinateur ne va pas le corriger par rapport au sens, à la forme conjuguée ou à son emploi dans la phrase. Si vous mettez «allé» à la place d'«aller», ou «mai» pour «mais», le système ne réagira pas.

Pour le plaisir ou votre anniversaire, faites-vous offrir le *Petit Larousse 2005*. C'est la 100^e édition. Un bon investissement!

Monique Pieri

Qu'est-ce à lire?

Recension

L'autre jour, je suis tombé! sur un livre très intéressant: «Les mots voyageurs»* de Marie Treps. Mais peut-être le connaissez-vous déjà; tant pis pour vous, je vais quand même vous donner le commentaire de la couverture de ce livre. Cela vous donnera l'envie certaine de le lire.

Comment parlerions-nous français aujourd'hui si nous n'étions un tantinet polyglottes? Si nous n'avions emprunté du vocabulaire à nos cousins européens – italiens, espagnols, allemands, néerlandais, anglais... Si nous devions nous passer de ces mots du bout du monde – persans, amérindiens, asiatiques... Ces milliers de mots débarqués dans notre langue mâchés de bouche en bouche, nous les avons fait nôtres.

Marie Treps a tenté, au fil des pages, de rendre à chacun sa couleur propre, son parfum singulier. Ces mots migrants, qui ont parfois l'air de bons vieux mots français, ouvrent nos imaginaires à la différence, ils nous rappellent sans cesse qu'ailleurs existe, que l'autre existe.

Marie Treps est linguiste, chargée de recherches au CNRS, attachée au Laboratoire d'antropologie urbaine.

Pierre Lüthi

* Editions du Seuil, mars 2003
www.seuil.com

Chier dans le cassetin aux apostrophes

Auteur: David Alliot

Quand, au milieu du XV^e siècle, Gutenberg mit au point le caractère mobile, il était loin de se douter qu'il «inventait» également un bien étrange langage. Chez les typographes, les imprimeurs, et les maisons d'édition d'autrefois, régnait une bien curieuse faune. Des singes (compositeurs) composaient des rhinocéros (livres de taille importante), que des ours (pressiers) imprimaient... Sous l'œil attentif du prote (chef d'atelier), le travail et les rémunérations étaient répartis entre les ouvriers et les attrape-sciences (apprentis) de la boîte (imprimerie). Régulièrement, il y avait des roulances (tapages), car certains ouvriers voyaient d'un mauvais œil l'embauche d'un sarrasin (ouvrier typographique non-syndiqué) plutôt qu'un enfant de la balle (ouvrier typo dont le père était lui-même un ancien typographe). Mais une reconnaissance (coup à boire) suivie d'une bonne barbe (cuite) facilitait grandement son intégration. Enfin, il y avait également des auteurs pisse-copie (sans commentaire) et des correcteurs astiqueurs de virgule (tatillons) pour exaspérer le plus accommodant des bourdonnistes (ouvrier malheureusement habitué à faire des fautes).